



Municipalité de Saint-Gilles Offre d'emploi

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

JOURNALIER MANŒUVRE – TRAVAUX PUBLICS / OPÉRATEUR RÉSEAU

La municipalité de Saint-Gilles est à la recherche d'un (une) candidat (e) dynamique pour occuper un poste de journalier-manœuvre – Opérateur réseau au sein du service des travaux publics.

Résumé des fonctions

Sous l'autorité de la direction des travaux publics et du contremaître aux infrastructures, la personne sélectionnée devra procéder à divers travaux municipaux.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme de 4e secondaire (ou équivalent), requis pour l'obtention des cartes de compétence d'opérateur de réseau;
- Permis de conduire classe 5 obligatoire;
- Permis de conduire classe 3 est un atout;
- Les formations professionnelles en traitement des eaux potables et usées constituent un atout. À défaut de détenir ces formations, le candidat ou la candidate doit être disposé(e) à les suivre et, le cas échéant, à maintenir celles déjà obtenues à jour.

Toute combinaison de formation ou d'expérience jugée pertinente sera considérée.

Qualités, aptitudes et exigences

- Bonne capacité physique;
- Avoir un bon sens de la planification et de l'organisation efficient du travail;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Aptitude à travailler en équipe ou individuellement;
- Être responsable et consciencieux;
- Faire preuve de leadership;
- Aptitude mécanique de base (vérifications et réparations).

Pour postuler :

Les candidatures seront reçues au bureau municipal jusqu'au vendredi 24 juillet 2026 (12 h), à l'attention de Cindy Morin, coordonnatrice aux ressources humaines

Notez bien, la priorisation à l'INTERNE pour le comblement de poste sera privilégiée.

Par courriel : cmorin@stgilles.net ou en personne au 165, rue O'Hurley, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Pour information sur le poste : 418 888-3198, poste 104

Tâches et responsabilités (Liste sommaire)

- Effectuer divers travaux manuels d'entretien et de réparations généraux de tous les équipements des sites municipaux ainsi que de toutes les infrastructures appartenant à la ville incluant le terrassement;
- Effectuer la vérification et l'entretien sommaire des véhicules, équipements et machines-outils;
- Effectuer des travaux de déneigement manuel et du réseau routier, des sentiers et des bâtiments, avec ou sans l'utilisation de machineries, machines-outils et véhicules lourds ainsi que tout travail connexe;
- Effectuer des travaux d'implantation, d'entretien, de réparation de signalisation, réparation de chaussées et routes de la municipalité, travaux d'entretien et de construction tant intérieurs qu'extérieurs incluant divers branchements de service;
- Voir à la garde, à l'utilisation adéquate et à l'entretien de l'outillage et des matériaux utilisés pour les travaux;
- Opérer le système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable avec toutes les tâches qui y sont reliés;
- Opérer l'ouvrage d'assainissement des eaux usées (étangs aérés) et les postes de pompes avec toutes les tâches qui y sont reliés;
- Effectuer toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat;

Conditions d'emploi

Poste régulier, temps complet à 40 heures/semaine du lundi au vendredi. La personne pourrait être appelée, de façon ponctuelle, à travailler les samedis et/ou dimanches lorsqu'elle est assignée à la garde des réseaux, selon un horaire de rotation, ainsi que lors des périodes de déneigement.

La Municipalité offre une gamme d'avantages sociaux, notamment l'assurance collective et un régime REER, conformément aux dispositions prévues à la convention collective en vigueur.

Le salaire est établi conformément à la convention collective en vigueur de la Municipalité de Saint-Gilles.

Le candidat sera d'abord embauché à titre de **Journalier-manœuvre-travaux publics** au taux horaire de **26,77 \$**. À la réussite des formations requises et selon les qualifications acquises, il accèdera au poste de **Manœuvre - Opérateur de réseau – Travaux publics**, avec un taux horaire de **31,00 \$**, auquel s'ajoutent les indemnités applicables pour la garde des réseaux d'aqueduc et d'égouts. Toutefois, un candidat possédant déjà les qualifications requises et à jour pour agir à titre d'opérateur de réseau pourra être embauché directement au taux horaire de 31,00 \$.

Le poste est ouvert aux candidatures internes et externes, sans distinction de genre.